



Le ministre Constant-Serge Bounda au siège de l'UA/DR

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Soutenir la candidature du Congo

En marge de la 49e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Éthiopie, la République du Congo a officiellement sollicité le soutien des États africains à sa candidature pour un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour la période 2030-2031.

Un appel lancé par le ministre des Affaires étrangères, Constant-Serge Bounda, avant l'ouverture des discussions consacrées aux grandes priorités de l'organisation continentale, notamment l'accès durable à l'eau potable et à l'assainissement.

Page 3

PROJET PSIPJ

Un accompagnement post-formation pour 2256 jeunes



Après leur formation dans des métiers de l'agriculture, du bâtiment, de l'industrie et des services, pour le compte du projet Protection sociale et inclusion

productive des jeunes (PSIPJ), 2 256 bénéficiaires âgés de 18 à 35 ans venus de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouessou vont recevoir un accompagne-

ment post-formation de six mois, comprenant une subvention non remboursable et un appui au montage des plans d'affaires.

Page 5

Les deux membres du gouvernement et les bénéficiaires

GOUVERNANCE

Identification des ménages en situation d'insécurité alimentaire



Les participants au terme de la cérémonie d'ouverture./Adiac

Le ministère de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective, avec l'appui technique du Programme alimentaire mondial, a lancé l'analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité pour l'année 2026. L'enquête vise à identifier les ménages concernés et à définir les mécanismes d'assistance adaptés pour les sortir de cette situation.

Page 4

MÉDIAS

L'ACI célèbre ses 65 ans d'existence

Créée le 20 juin 1961 sur les cendres du bureau de l'Agence France Presse, l'Agence congolaise d'information (ACI) a célébré hier ses soixante-cinq ans d'existence sur le thème « ACI à l'heure du numérique : défis et perspectives ».

Page 16

Éditorial

Réformer

Page 2



Le personnel de l'ACI

ÉDITORIAL

Réformer

Moteur fondamental de toute économie, créateur de richesses et d’emplois massifs, le commerce stimule le produit intérieur brut et favorise la croissance des entreprises. Générant à la fois une valeur ajoutée dans toute la chaîne logistique, le transport et les services connexes, son importance dans la diversification économique est cruciale à l’heure de la connectivité aux marchés régionaux ou mondiaux.

Tandis que le pays entend œuvrer pour saisir les opportunités de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), réformer ce secteur constitue un atout dans l’approvisionnement de la population en biens et services essentiels. Autant dire que l’option prise par le ministère du Commerce et les Chambres de commerce, d’industrie, d’agriculture et des métiers de créer un cadre de dialogue permanent public-privé relève de la volonté affichée par les pouvoirs publics de faire jouer au commerce le rôle qui est le sien.

Dans cette perspective et au regard des accords commerciaux signés, il apparaît la nécessité de préparer les entreprises congolaises et l’ensemble des acteurs à travailler de telle sorte que l’adhésion du Congo à la Zlécaf soit bénéfique et une opportunité.

Au demeurant, réformer ce pan de l’économie devrait permettre de répondre aux préoccupations relatives aux facilitations douanières, aux chevauchements du contrôle par les agents du commerce et de la police, aux tracasseries administratives, à la concurrence déloyale et à l’amélioration du climat des affaires. Des aspects qui font souvent obstacle à la diversification des échanges commerciaux et à l’intégration durable dans les réseaux de production régionaux.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION CONGO-CUBA

Le Sénat donne son quitus pour un nouvel Accord-cadre

La chambre haute du Parlement a récemment autorisé la ratification de l’Accord-cadre de coopération entre la République du Congo et Cuba visant à optimiser la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines de la formation, de la santé, de la recherche sur les maladies tropicales et de l’agriculture.

Signé le 27 novembre 2025, à la Havane (Cuba) entre les deux parties, l’Accord-cadre de coopération vient après celui conclu le 24 décembre 1982 devenu obsolète en bien de ses dispositions.

A travers cet Accord-cadre, le Congo et Cuba s’engagent à élaborer et à exécuter d’un commun accord des programmes et des projets de coopération en conformité avec leur droit interne respectif et les principes généraux du droit international. Ils devront aussi tenir compte de l’importance des projets de développement nationaux et d’intégration régionale.

En effet, la coopération portera, entre autres, sur les études de faisabilité permettant d’identifier des projets d’investissement viables ; la création des associations économiques internationales ; l’octroi des bourses destinées à des études spécialisées, au développement professionnel ou à d’autres types de formation. L’autre engagement concerne l’envoi ou l’échange des spécialistes et autres professionnels afin de fournir les services nécessaires aux projets et aux programmes définis. Sont aussi prévus l’envoi et l’échange d’équipements ainsi que d’instruments nécessaires à l’exécution des programmes et des projets de coopération technique définis.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de cet Accord-cadre, les parties instituent la commission intergouvernementale de coopération Congo-Cuba qui se réunira tous les deux ans, alternativement

dans la capitale de l’un des pays ou à un autre endroit de leur territoire. Le but étant d’évaluer le développement de la coopération et de formuler les perspectives. Le ministère en charge de la Coopération internationale de la République du Congo et celui du Commerce extérieur et de l’Investissement de la République de Cuba sont désignés comme responsables de l’exécution de cet Accord-cadre.

Le vote de cette loi au Sénat a été précédé par un débat entre les sénateurs et le ministre en charge des Relations avec le Parlement, Luc-Joseph Okio, représentant son collègue en charge de la Coopération internationale. Selon le sénateur Paul Stanislas Nguié, ce nouveau cadre de coopération devrait accorder une attention particulière aux relations avec Cuba qui traverse des moments assez difficiles à cause de l’embargo qui lui est imposé depuis des décennies.

Selon le ministre de la Réforme de l’Etat et des Relations avec le Parlement, Cuba a toujours bénéficié d’une attention particulière de la part du Congo. Après le passage du Premier ministre cubain au Congo du 17 au 19 mars 2025, dans le cadre des 60 ans de relations diplomatiques entre les deux pays, le chef de l’Etat avait donné des orientations claires au gouvernement pour éponger la dette envers Cuba. « *Le gouvernement a pris des engagements pour payer une partie de cette dette et a signé un échéancier* », a-t-il déclaré en substance.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l’Agence d’Information d’Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d’agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgar Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldrón Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot
Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L’INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d’Information d’Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

*Journal imprimé dans les presses de l’Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Soutenir la candidature du Congo

À Addis-Abeba, en marge de la 49e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), la République du Congo a officiellement sollicité, le 28 juillet, le soutien des États africains à sa candidature pour un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2030-2031. Un appel lancé par le ministre des Affaires étrangères, Constant-Serge Bounda, avant l'ouverture des discussions consacrées aux grandes priorités de l'organisation continentale, notamment l'accès durable à l'eau potable et à l'assainissement.

Avant d'aborder les différents points inscrits à l'ordre du jour, le ministre des Affaires étrangères, Constant-Serge Bounda, a placé la diplomatie au cœur de son intervention en sollicitant l'appui des pays africains à la candidature de la République du Congo au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU). Au nom du gouvernement, il a annoncé que le Congo briguera un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité pour le mandat 2030-2031, dont l'élection est prévue en 2029.

« La République du Congo a décidé de présenter sa candidature au poste de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2030-2031. Les élections y relatives sont prévues en 2029. La République du Congo, de par sa vocation panafricaine, de

sa diplomatie et au vu de l'engagement sans faille de son président, Denis Sassou N'Guesso, au service de l'Afrique et de notre Union, sollicite votre précieux soutien », a déclaré le ministre congolais des Affaires étrangères devant ses homologues africains.

Cette candidature s'inscrit dans la continuité de la diplomatie congolaise qui réaffirme son engagement en faveur du dialogue, de la paix, de la coopération et de l'intégration africaine. Le pays compte porter la voix de l'Afrique au sein de l'organe chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Outre cette séquence diplomatique, les ministres ont entamé l'examen des principaux dossiers de la session. Les travaux sont placés sur le thème



Le ministre Constant-Serge Bounda au siège de l'UA/DR

annuel « Assurer la disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 ». Les États membres promettent de faire de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement un levier essentiel du développement

durable, de la résilience face aux changements climatiques et de l'amélioration des conditions de vie de la population africaine. Les participants examinent également plusieurs autres questions stratégiques, notamment l'adoption du budget de l'UA pour l'exercice

2027, le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 ainsi que les mécanismes de financement de l'organisation continentale.

À l'ouverture des travaux, le président du Conseil exécutif de l'UA, Édouard Bizimana, a insisté sur l'importance du consensus dans le fonctionnement de l'organisation. « Si notre organisation est parvenue, depuis plus de vingt ans, à relever de nombreux défis, c'est parce qu'elle a toujours privilégié une méthode qui fait sa force : la recherche du consensus. Le consensus n'est pas un signe de faiblesse, il est l'expression de notre maturité politique », a-t-il lancé, invitant les États membres à travailler dans un esprit de coopération afin de renforcer l'unité et l'efficacité de l'UA.

Fiacre Kombo

VIE DES PARTIS

Le Club 2002-PUR se déploie dans les départements

Le Club 2002, Parti pour l'unité et la République (PUR) a lancé, le 28 juillet à Odziba, dans le département du Djoué-Léfini, une série d'assemblées générales départementales. S'inscrivant dans le cadre des préparatifs de son premier congrès ordinaire prévu en 2027, ces assises vont s'étendre dans les autres départements du pays.

Placées sous l'autorité du président du Comité national préparatoire et d'organisation du premier congrès ordinaire du Club 2002-PUR, Tony Abraham Ossété, les assemblées générales visent un double objectif. Il s'agit notamment d'évaluer profondément l'état organisationnel du parti dans les différents départements et d'engager la restructuration des organes intermédiaires ainsi que les structures locales, en vue de consolider son enracinement territorial et d'accroître l'efficacité de son action politique.

Ainsi, pour le département du Djoué-Léfini, les participants sont venus des districts de Kimba, Vinza, Mayama, Ngabé, d'Ignié et d'Odziba. A l'issue des travaux, ils ont formulé plusieurs recommandations et adopté quelques résolutions. Au nombre des recommandations, on compte, entre autres, l'acquisition d'un siège équipé; la cessation du paternalisme et de l'ingérence dans les affaires qui relèvent uniquement de la gestion du bureau exécutif fédéral. Il y a également l'installation définitive des différents bureaux des comités, des assemblées et des bureaux de quartiers, ainsi que la présentation des candidats aux élections



Le président du Club 2002-PUR, Tony Abraham Ossété, lors d'une assemblée générale départementale.

législatives et locales dans tous les comités du département, sans oublier l'affectation d'un quota et la prise en charge des militants pour le prochain congrès national.

Concernant les résolutions, le bureau exécutif a réaffirmé son engagement à respecter strictement les statuts, le règlement intérieur et tous les textes fondamentaux régissant le fonctionnement du parti. Il a décidé, en outre, de l'intensification des actions de mobilisation et de proximité afin de renforcer le rayonnement du parti et de maximiser les performances lors des prochaines échéances électorales. A cela s'ajoute la dynamisation des structures et des instances du

parti sur toute l'étendue du département, en renforçant l'animation politique et l'encadrement des militants. « Le bureau exécutif invite l'ensemble des responsables et des militants à mettre en œuvre ces résolutions afin de discipliner et d'engager l'esprit d'unité dans l'intérêt supérieur du parti », a-t-il indiqué.

Présidant les travaux, le chef de la délégation nationale a souligné la nécessité de lancer la grande campagne d'adhésion au sein du parti. Il a rappelé, en effet, dans son discours d'orientation, qu'au-delà de leur dimension organisationnelle, les assemblées générales traduisent la ferme volonté du

président fondateur du Club 2002-PUR, Guy César Wilfrid Ngesso, de poursuivre avec méthode la restructuration du parti sur l'ensemble du territoire national. Le président du Comité national préparatoire et d'organisation du premier congrès ordinaire a aussi insisté sur l'unité et le rassemblement au sein du parti.

« Le Club 2002, c'est le parti du rassemblement. Ceux qui pensent que les ethnies sont des barrières ne peuvent pas y accéder ou ne peuvent pas avoir un souci de développement et ceux qui avancent divisés ne peuvent pas aller loin. Le Club 2002, c'est le lieu de rassemblement de tous

les Congolais du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. Donc, le repli identitaire n'a pas lieu dans notre parti. C'est même l'ADN de notre parti », a martelé Tony Abraham Ossété.

La tenue des assemblées générales départementales constitue une étape majeure visant à doter le Club 2002-PUR de structures renouvées, performantes et solidement implantées, dans la perspective de l'organisation du premier congrès ordinaire. Un grand rendez-vous appelé à définir les orientations stratégiques qui guideront l'avenir de cette formation politique de la majorité présidentielle.

Parfait Wilfried Douniama

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Congo lance l'analyse globale 2026

Le ministère de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective a lancé, le 28 juillet à Brazzaville, avec l'appui technique du Programme alimentaire mondial (PAM), l'analyse globale de sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (AGSAV) 2026 en République du Congo. L'enquête vise à analyser les conditions de sécurité alimentaire et de vulnérabilité de la population afin d'identifier les ménages en situation d'insécurité alimentaire.

L'enquête menée par les experts de l'Institut national de la statistique a été lancée par le directeur de cabinet du ministre en charge du Plan, Sylvain Lékaka. Elle durera près de deux mois et couvrira tout le territoire national. Au cours de cette période, les enquêteurs passeront de maison en maison, sur l'ensemble des quinze départements du Congo, à la collecte des données sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité de la population.

Cette enquête a pour objectif, entre autres, d'analyser les causes structurelles et conjoncturelles de l'insécurité alimentaire ; de déterminer les classes de richesse et de pauvreté à partir de l'indice de pauvreté ; d'évaluer l'accès des ménages aux services sociaux de base ; d'identifier les risques à l'amélioration de la sécurité alimentaire ainsi que les mécanismes d'assistance adaptés. Le but de cette analyse est de doter le Congo d'informations actualisées et fiables sur la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que sur des moyens d'existence et de la vulnérabilité des ménages.



Le représentant du PAM et le directeur de cabinet posant à la fin de la cérémonie/Adiac

Les données à collecter permettront au gouvernement de bâtir des politiques publiques plus efficaces en matière de sécurité alimentaire. S'exprimant à cet effet, le représentant et directeur pays du PAM au Congo, Gon Myers, a rappelé à tous que la sécurité alimentaire ne se résume pas qu'à la nourriture.

« La sécurité alimentaire ne consiste pas seulement à avoir suffisamment à manger. Elle est au cœur de la santé, de la dignité humaine, de la stabilité des communautés et du développement durable. Aujourd'hui, de nombreux ménages congolais

font face à des défis tels que les changements climatiques, aux inondations récurrentes, à la hausse des prix des denrées alimentaires ainsi qu'à d'autres pressions économiques. Face à ces défis, nous avons le devoir collectif d'agir sur la base des faits, des preuves et des données fiables », a-t-il indiqué.

Le responsable de l'agence onusienne a renchéri que cette étude n'est pas une simple enquête statistique, mais constitue un outil stratégique d'aide à la décision. Ladite étude, a-t-il poursuivi, permettra d'identifier les ménages en situation d'insécurité alimentaire, de mieux comprendre les causes profondes de la vulnérabilité et d'évaluer les risques.

Pour le directeur de cabinet du ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective, le lancement de cette enquête vient à point nommé. « Le ministère en charge de la statistique se propose de se doter des données fiables et probantes, c'est l'enjeu de cette étude que nous lançons ce jour. Notre pays n'est pas encore à l'abri de la sécurité alimentaire. Depuis 2023, le Congo s'est doté d'une tradition statistique solide en matière d'analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité des ménages. Il est donc impérieux que le Congo se dote des données actualisées et fiables », a conclu Sylvain Lékaka.

Firmin Oyé

COOPÉRATION RUSSO-CONGOLAISE

L'association Globus présente son bilan annuel

Le représentant de l'association internationale Globus, Maksim Abramovsky, a présenté, le 24 juillet à Brazzaville, au secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Cephass Germain Ewangui, les réalisations entreprises par son organisation au cours des douze derniers mois, dans le cadre de ses actions sociales.

Le rapport présenté fait état de plusieurs actions menées sur le territoire national, notamment la situation sociale du pays, la publication de la première carte de la nouvelle division administrative territoriale, l'ouverture de forages ayant permis l'accès à l'eau potable à plus de 300 000 habitants de Brazzaville, ainsi que plus de 1 300 initiatives solidaires recensées à travers le pays.

Maksim Abramovsky et Cephass Germain Ewangui ont également évoqué l'assistance ciblée aux établissements scolaires et hospitaliers, l'organisation de cours de langue russe, d'un club de cinéma, des expositions, des manifestations festives, des

tables rondes avec des experts, la création d'une ligue des diplômés de l'Université russe, et le lancement d'un projet d'éducation sanitaire et épidémiologique.

La rencontre a permis, par ailleurs, d'aborder le développement d'une plateforme numérique soutenue par Globus, destinée à impliquer la jeunesse congolaise dans des activités d'utilité sociale.

Le représentant de l'association Globus, Maksim Abramovsky, a souligné que ces résultats ont été rendus possibles grâce à une recherche sociale inédite menée par Globus en République du Congo, qui a permis d'identifier les principaux défis du pays.

En réponse, Cephass Ger-



Les membres du CCSC et de Globus/DR

main Ewangui a salué la qualité de la coopération entre le Congo et la Russie, au

travers de la société civile, en relevant l'importance de la responsabilité partagée et

de l'approche intégrée portée par cette collaboration.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

PROJET PSIPJ

2 256 jeunes formés aux métiers porteurs

La ministre des Affaires sociales et de l’Action humanitaire, Lydie Pongault, a présidé, le 29 juillet au siège du Registre social unique, à Brazzaville, la cérémonie de remise des attestations de fin de formation aux jeunes formés dans le cadre du projet Protection sociale et inclusion productive des jeunes (PSIPJ).

La première cohorte, composée de 2 256 jeunes âgés de 18 à 35 ans issus des villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouessou, a bénéficié d’une formation dans vingt-deux métiers porteurs, couvrant les secteurs de l’agriculture, des services, du bâtiment et de l’industrie. La formation a été dispensée pendant six à neuf mois par des centres publics et privés ainsi que par des maîtres artisans qualifiés, conformément à l’approche par compétences privilégiant la pratique professionnelle.

En présence de son collègue de l’Enseignement technique et professionnel dont le département a supervisé l’encadrement pédagogique, la ministre des Affaires sociales et de l’Action humanitaire a salué la synergie gouvernementale ayant rendu possible cette formation. Elle a tenu à distinguer la protection sociale non-contributive, promue par le gouvernement, de la simple assistance. Selon Lydie Pongault, cette approche est « *un investissement dans la dignité humaine, un levier d’inclusion productive et un instrument de transformation économique et sociale* ». Elle a illustré son propos en rappelant que les 2 256 attestations remises ne sont pas de simples documents administratifs, mais



Les deux membres du gouvernement avec les bénéficiaires/Adiac

« *le passeport de l’avenir professionnel et la reconnaissance officielle du mérite et des compétences* » acquises au prix d’un parcours exigeant.

S’adressant directement aux jeunes, la ministre les a exhortés à faire de cette attestation « un point de départ d’une nouvelle vie », les appelant à l’ambition, à la rigueur et à l’exemplarité. Elle leur a confié la lourde responsabilité de mettre leurs acquis au service de leurs familles, de leurs communautés et de la nation, se présentant comme « les dignes

ambassadeurs du Congo de demain ».

Par ailleurs, Lydie Pongault a annoncé, au nom du gouvernement, le lancement prochain d’une seconde cohorte, traduisant « *la volonté ferme du gouvernement de pérenniser et d’étendre cette dynamique d’inclusion productive* ». Elle a réaffirmé sa gratitude envers la Banque mondiale, partenaire stratégique de ce projet.

Le coordonnateur du PSIPJ, Antoine Regis Ngakeni, a retracé les étapes clés du processus, de

puis le ciblage des bénéficiaires jusqu’à l’évaluation certificative. Il a mis en lumière la particularité de ces formations fondées sur « *la pratique et l’immersion professionnelle dans les entreprises* », conformément à l’approche par compétences déjà expérimentée avec succès par le ministère de l’Enseignement technique.

Antoine Regis Ngakeni a salué l’implication de tous les acteurs, notamment une vingtaine de centres de formation publics et privés, plusieurs centaines de

maîtres artisans, six organisations fédératives, une cinquantaine de personnel de suivi technico-pédagogique et une vingtaine de points focaux. Il a souligné que la formation a été entièrement prise en charge par le gouvernement, incluant les frais de transport et de nutrition, ainsi que la fourniture d’équipements de protection individuelle et une assurance sécurité au travail.

Le coordonnateur du PSIPJ a insisté, par ailleurs, sur le caractère décisif de cette étape qui « conduit à une autonomisation financière et confère une dignité dans la société ». Il a rappelé que le projet ne s’arrête pas là et un accompagnement post-formation de six mois, comprenant une subvention non remboursable et un appui au montage des plans d’affaires, est prévu pour faciliter l’installation des jeunes.

Rappelons que ce projet lancé en avril 2024 pour une durée de trois ans bénéficie d’un financement de 133 millions de dollars de la Banque mondiale. Son objectif est de fournir une aide d’urgence aux ménages touchés par la crise de la covid-19 et d’accroître l’accès aux filets sociaux, avec une cible globale de 5 000 jeunes formés d’ici à 2027.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

557 candidats veulent intégrer les lycées d’excellence

557 élèves admis à la dernière édition du Certificat d’études primaires élémentaires ont pris part au concours d’entrée aux lycées d’excellence d’Oyo et de Mbounda, dont les épreuves ont été lancées le 28 juillet par le ministre de l’Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l’Alphabétisation, Jean Luc Mouthou. Les candidats sont évalués en mathématiques, dictée-questions, expression écrite et questions de cours. Les lycées d’excellence d’Oyo, dans le département de la Cuvette, et de Mbounda, dans celui du Niari, sont réputés pour la qualité de leur formation. Cette année, le meilleur élève au baccalauréat général avec une moyenne de 16,93, Abel Yohan Ewani, est sorti du lycée d’excellence d’Oyo.

« *Le succès de ces écoles ne dément pas. Il s’agit de l’opportunité offerte à nos apprenants les plus jeunes de continuer à apprendre comme leurs anciens dans ces conditions qui sont donc les meilleures. Ce qui leur permet alors de grandir dans les bonnes conditions d’apprentissage et d’études* », a souligné le ministre de l’Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l’Alphabétisation, en précisant que dans ces écoles, il y a dix places pour chaque département.

Les Dépêches de Brazzaville

SOUTENANCE DE MÉMOIRE

Richard Mikouiyi-Ngoulou se penche sur l’hématologie clinique

Richard Mikouiyi-Ngoulou, médecin colonel de son état, a soutenu, au Centre national de référence de la drépanocytose « Antoinette-Sassou-N’Guessou », à Brazzaville, sur l’étude spécialisée en hématologie clinique portant sur « *La leucémie aigüe* ». A l’issue de sa soutenance, il a obtenu la mention « *Bien* » accompagnée des félicitations des membres du jury. Une distinction qui récompense la qualité de ses travaux et sa rigueur scientifique.

« *Je ne peux que me réjouir de cela. D’ailleurs, dans les Forces armées congolaises (FAC), je serai le premier hématologue. Donc, cela ne fera que renforcer les rangs de la vaste spécialité qu’il y a au niveau des FAC* », a expliqué Richard Mikouiyi-Ngoulou.

« *J’ai présenté tout à l’heure sur la leucémie aigüe, un cancer du sang. J’ai vu les aspects sociodémographiques, savoir quels sont les patients qui souffrent de cette maladie et comment se présente-t-elle; ensuite quels sont les traitements qui sont proposés à cette pathologie et quelles sont les réponses, parce que dans beaucoup*



La photo de famille avec les membres du jury à l’issue de la soutenance/Adiac

de pays, ces maladies ne sont pas traitées. Ce sont les contacts, comme je l’ai dit au départ... », a ajouté le colonel

Selon lui, c’est un thème assez important, parce que la leucémie aigüe représente une grande proportion par-

mi les cancers du sang qui sont de deux types. En ce qui concerne le cancer du sang, la leucémie aigüe occupe une place très importante et ce sont des pathologies qui évoluent très vite et qui sont très mortelles...

Guillaume Ondze

APPEL A CANDIDATURES

Relatifs au recrutement d'un Consultant national pour l'élaboration des rapports de mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) et de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (CADBE)

1. Contexte

La République du Congo, État partie à la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) et à la Charte Africaine des Droits et du Bien-Etre de l'Enfant (CADBE), prépare ses prochains rapports périodiques de mise en œuvre. A cet effet, le Ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire recrute un consultant national chargé d'appuyer la Commission technique interministérielle dans la collecte, l'analyse et la rédaction des deux rapports.

2. Missions du consultant

- Le consultant sera chargé de :
- élaborer la méthodologie et les outils de travail ;
 - appuyer la collecte, l'analyse et la consolidation des données ;
 - accompagner les travaux de la Commission technique interministérielle ;
 - rédiger les projets de rapports de la CDE et de la CADBE ;
 - intégrer les observations issues des réunions techniques et de l'atelier de validation ;
 - produire les versions finales des deux rapports.

3. Profil des candidats

- Le candidat devra :**
- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 au minimum en droit, droits humains, sciences sociales, administration publique, relations internationales ou discipline équivalente ;
 - justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle pertinente ;
 - avoir une expérience avérée dans la rédaction de rapports destinés aux mécanismes internationaux ou régionaux des droits de l'homme, notamment en matière de droits de l'enfant ;
 - posséder d'excellentes capacités d'analyse, de rédaction et de maîtrise des outils informatiques.

4. Dossier de candidature

- Le dossier comprendra :**
- une lettre de motivation ;
 - un curriculum vitae détaillé et signé ;
 - les copies des diplômes et attestations pertinentes ;
 - les attestations de bonne exécution de missions similaires ;
 - une offre technique (compréhension de la mis-

- sion, méthodologie et chronogramme) ;
- une offre financière.

5. Durée de la consultation

La mission est prévue pour une durée de vingt-cinq (25) jours ouvrables.

6. Dépôt des candidatures

Les dossiers, sous pli fermé portant la mention : « Candidature au recrutement d'un Consultant national pour l'élaboration des rapports de mise en œuvre de la CDE et de la CADBE », seront déposés au Secrétariat de Direction à la Direction Générale des Affaires Sociales, Ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, BP : 545, Brazzaville.

7. Date limite de dépôt

Les candidatures sont recevables jusqu'au lundi 03 août 2026 à 14 heures précises.

8. Informations complémentaires

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Fait à Brazzaville, le
Le Directeur Général,
Christian Roch MABIALA. -

ATELIER 5
ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE

«MON PREMIER ÉCLAT»

- Hamam – 1 heure
- Soin visage flash éclat – 1 heure
- Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE

«BEAUTÉ INITIATION»

- Shampooing traitant + Brushing
- Massage relaxant – 1 heure
- Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	99 000 FCFA
Pause Bien-Être	59 000 FCFA
Beauté du Quotidien	55 000 FCFA
Reine d'un Jour	95 000 FCFA
Harmonie Couple	100 000 FCFA
Corps Sublimé	60 000 FCFA
Épilation Complète	45 000 FCFA
Abonnement Mensuel	49 000 FCFA/mois

Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent
Journée complète – économie de 36 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal
Demi-journée – économie de 21 000 FCFA
Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre
3 heures environ – économie de 20 000 FCFA
Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils
Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes
Forfait existant Atelier 5
Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)
Détox corps – économie de 20 000 FCFA
Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure
Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA
Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois
Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

- Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
- Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.
 - Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.
 - L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
 - Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com
@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

BACCALAURÉAT 2026

Trois nouveaux admis autochtones accompagnés par l'ONG Espace Opoko

Pour la neuvième année consécutive, l'organisation non gouvernementale (ONG) Espace Opoko que préside Averty Ndzoyi célèbre de nouveaux admis au baccalauréat parmi les enfants autochtones qu'elle accompagne. Pour la session de juin 2026, trois des quatre candidats présentés ont décroché leur diplôme, une performance qui confirme l'efficacité d'un modèle d'accompagnement construit patiemment depuis plus de douze ans.

Romuald Atta, du village Béné Eniama, dans le district de Gamboma, département de Nkényi; Reine Batsimba, originaire d'Indo, dans le district de Sibiti, département de la Lékoumou; et Beauchancy Malouono Tsiba, originaire des districts de Bambama et Léfoutou, dans le département de la Lékoumou, sont les nouveaux bacheliers série A4 accompagnés par l'Espace Opoko. A travers ces trois nouveaux bacheliers autochtones, l'ONG confirme que la réussite scolaire des enfants autochtones est possible, s'ils sont pris en charge. Au-delà de leur réussite personnelle, ces trois jeunes incarnent

une évolution profonde. Car, il y a encore quelques années, voir un enfant autochtone accéder à l'université relevait presque de l'impossible. Aujourd'hui, chez Espace Opoko, l'annonce de nouveaux bacheliers est devenue un rendez-vous annuel. « Chaque année, nous accompagnons de nouveaux jeunes vers l'enseignement supérieur. Pour nous, ce n'est plus un exploit isolé, mais le résultat d'un accompagnement qui fonctionne », a expliqué Averty Ndzoyi, le président fondateur de cette ONG. Parmi les nouveaux admis, le parcours de Romuald Atta revêt un caractère particulier. Originaire du



Romuald Atta

village Béné Eniama, il devient le premier élève autochtone admis au baccalauréat au lycée Henri-Lopez de Gamboma, après plus de cinquante ans d'existence de cet établissement. Quelques années auparavant, Espace Opoko avait pris la responsabilité de lui louer une petite chambre à Gamboma afin de lui permettre de se rapprocher du lycée pour obtenir son baccalauréat et poursuivre les études universitaires. Le parcours de Beauchancy Malouono Tsiba illustre, lui aussi, les effets d'un accompagnement de longue durée. Il fait partie des tout premiers enfants intégrés au programme d'Espace Opoko. Pendant toutes ses années de lycée, il a été hébergé à l'internat scolaire pour lycéens autochtones construit par cette ONG à Sibiti, où il a pu étudier dans un environnement stable. Aujourd'hui, il rejoint à son tour l'université. Quant à Reine Batsimba, sa réussite confirme également les progrès réalisés en faveur de la scolarisation des jeunes filles autochtones, longtemps confrontées à des obstacles supplémentaires dans leur parcours scolaire.

Créer des conditions idoines pour l'enseignement des enfants autochtones



Reine Batsimba

Pour Espace Opoko, ces résultats rappellent une réalité souvent ignorée : les enfants autochtones ne manquent ni d'intelligence ni de volonté. Ce qui leur fait défaut, ce sont les conditions nécessaires pour apprendre dans la durée. Lorsqu'ils bénéficient d'un suivi scolaire, d'un logement adapté, d'une alimentation suffisante et du matériel indispensable, ils obtiennent les mêmes résultats que les enfants bantous. Ces trois nouveaux bacheliers rejoindront prochainement les étudiants déjà accompagnés par Espace Opoko à Brazzaville. Mais cette nouvelle étape s'accompagne d'un défi majeur. L'ONG doit trouver les moyens supplémentaires pour louer d'autres appartements, les nourrir, les transporter et s'occuper des frais universitaires. A cet effet, elle lance un appel aux autorités congolaises afin qu'une réflexion soit engagée pour la mise à disposition de bourses d'études destinées aux étudiants autochtones. Un tel accompagnement permettra à ces jeunes de poursuivre leurs études supérieures dans des conditions dignes et d'éviter que des parcours prometteurs ne s'interrompent par faute de moyens. L'organisation invite également les partenaires tech-



Beauchancy Malouono Tsiba

niques et financiers, les fondations et les organismes internationaux à renforcer leur soutien à un programme qui a déjà largement fait ses preuves. Les résultats obtenus ces dernières années parlent d'eux-mêmes. Quatre anciens bénéficiaires d'Espace Opoko occupent aujourd'hui des postes dans la fonction publique congolaise. Cette année, le programme a également vu ses deux premiers étudiants obtenir un diplôme d'ingénieur, une étape historique qui démontre que les enfants autochtones peuvent atteindre les plus hauts niveaux de qualification lorsque les obstacles qui freinent leur scolarité sont levés. Avec 1 718 enfants actuellement accompagnés, de l'école primaire à l'université, Espace Opoko s'est progressivement imposée comme l'une des principales organisations engagées dans l'éducation des enfants autochtones en République du Congo. Pour ses responsables, ces trois nouveaux bacheliers ne sont pas une fin en soi, mais une preuve supplémentaire qu'investir dans l'éducation demeure le moyen le plus sûr de transformer durablement l'avenir des communautés autochtones.

Bruno Zéphirin Okokana

DAVOS D'ÉTÉ EN CHINE

Plus de 150 dirigeants d'entreprise réunis à Dalian

Représentant plus de trente pays et régions, cent cinquante dirigeants d'entreprise se sont réunis à Dalian, dans le Nord-Est de la Chine, à l'occasion de la 17e réunion annuelle des nouveaux champions, plus connue sous le nom de « Davos d'été ». À cette occasion, le Premier ministre chinois, Li Qiang, a réaffirmé l'engagement de son pays en faveur de l'ouverture économique, du libre-échange et de la coopération internationale.

Devant les dirigeants d'entreprise venus échanger sur les perspectives de l'économie mondiale et les opportunités d'investissement, le Premier ministre chinois, Li Qiang, a réaffirmé l'engagement de la Chine en faveur de l'ouverture et de la coopération internationales. Selon lui, ces deux principes demeurent des moteurs essentiels de la croissance mondiale, malgré les incertitudes qui pèsent sur l'économie internationale. Il a assuré que la Chine poursuivra sa politique d'ouverture en renforçant son intégration au commerce et aux investissements mondiaux. Le chef du gouvernement chinois a également défendu la compétitivité de l'industrie nationale. Celle-ci, a-t-il expliqué, repose avant tout sur un système industriel complet, l'immensité du marché chinois et un solide écosystème d'innovation, plutôt que sur les subventions publiques. Il a affirmé, par ailleurs, que les aides accordées aux entreprises chinoises sont conformes aux règles de l'Organisation mondiale du commerce. Li Qiang a aussi mis en avant les opportunités offertes par la modernisation du marché chinois, son appareil industriel et ses infrastructures. Selon lui, cette dynamique créera un environnement plus favorable aux investisseurs étrangers. Il a réaffirmé, en outre, la volonté du gouvernement d'améliorer davantage le climat des affaires, notamment par l'ouverture accrue du secteur des services et la garantie d'un traitement équitable des entreprises à capitaux étrangers. Les représentants des entreprises internationales ont salué, pour leur part, le rôle de la Chine dans un contexte économique mondial marqué par de nombreuses incertitudes. Ils ont souligné les progrès enregistrés dans les domaines de la transition écologique, de l'innovation technologique et du développement industriel. Confiants dans les perspectives de croissance du pays, ils ont réaffirmé leur volonté de poursuivre, voire de renforcer, leurs investissements afin de tirer parti des opportunités offertes par le développement de haute qualité de la deuxième économie mondiale.

Fiacre Kombo

ERRATUM

Dans notre n°5221 du mercredi 29 juillet, il a été écrit dans la tribune du Kô Goma, directeur de cabinet du ministre des Postes et des Télécommunications, que l'Agence congolaise des systèmes d'information (ACSI) faisait partie de ce département. Nous précisons que ACSI est un acteur de l'écosystème numérique national, mais ne relève pas du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique.

RDC

La loi sur le référendum déclarée conforme à la Constitution

Après moult atermoiements, la loi fixant les modalités d'organisation du référendum en République démocratique du Congo (RDC), initiée par le député Paul Gaspard Ngondankoy, a finalement été validée, le 28 juillet, par la Cour Constitutionnelle.

Le dénouement de la situation découle d'un processus parlementaire entamé par l'adoption du projet de loi à la chambre basse, le 9 juin, suivie de sa transmission au Sénat. C'est à la suite de la saisine par le chef de l'État, Félix Tshisekedi, pour exercer le contrôle de constitutionnalité avant la promulgation du texte que la Cour constitutionnelle s'est livrée à cet exercice, conformément à ses attributions. Il ressort de cet examen que toutes les exceptions d'inconstitutionnalité soulevées ont été battues en brèche. La Haute Cour a fait valoir la sou-

veraineté du peuple qui, à lui seul, peut à tout moment constituer, réviser ou remettre en cause l'ordre juridique. Après examen, la loi référendaire a été déclarée conforme à la Constitution, sous réserve d'interprétation de treize dispositions. Ces dernières ne sont compatibles avec la Constitution que dans les limites de l'interprétation fixée par l'arrêt de la Haute Cour. Nonobstant ces articles prêtant à controverse, la Haute Cour a indiqué qu'il n'y a pas d'inconstitutionnalité de nature à empêcher l'entrée en vigueur de la loi sur le référendum. Celle-ci, faut-il le préciser, fait

entrer la RDC dans une période de consultation populaire censée redéfinir son architecture institutionnelle. En conséquence, le Président Félix Tshisekedi est désormais habilité à poursuivre la procédure de promulgation, en prenant en compte les réserves formulées par la Haute Cour. Fini donc le suspens. Après promulgation de la loi référendaire et sa publication au Journal officiel, le peuple congolais exercera enfin son droit de se doter d'une nouvelle Constitution, dans le cadre de l'exercice normal de sa souveraineté.

Sylvain Andema



FÉDÉRATION DES MUCODEC
DÉPARTEMENT COMMUNICATION ET RADIO

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Brazzaville, le 27 juillet 2026

MUCODEC Holding : acte de naissance d'un Groupe

Réunis le vendredi 24 juillet 2026 aux Tours Jumelles de Brazzaville, les Présidents des Caisses Locales du réseau et la Direction générale ont porté MUCODEC Holding sur les fonts baptismaux.

L'Assemblée générale extraordinaire (AGE) de la Fédération des MUCODEC a examiné et entériné la décision du Conseil d'administration de la Fédération, prise lors de sa session du 27 mars 2025, relative à la création de MUCODEC Holding. À sa suite, l'Assemblée générale constitutive (AGC) en a adopté les statuts, consacrant sa création officielle.

Cette décision s'inscrit dans la dynamique de croissance et de diversification des activités des MUCODEC. Elle dote le Groupe d'un cadre de gouvernance adapté à ses ambitions de développement.

MUCODEC Holding aura notamment pour missions de :

- constituer juridiquement le Groupe MUCODEC ;
- détenir et gérer les participations du Groupe dans des entreprises, ainsi que créer et développer des filiales ;
- définir et harmoniser la vision stratégique du Groupe, tout en veillant à sa mise en œuvre au sein des filiales ;
- accompagner le développement et l'expansion du Groupe, au Congo et à l'international ;
- optimiser la fiscalité du groupe MUCODEC.

À cette occasion, le Président du Conseil d'administration de la Fédération, Florian MOUGNENGUE BITANDA, a rappelé l'ambition portée par cette nouvelle organisation : sécuriser les MUCODEC, développer des partenariats, consolider le Groupe et accompagner son expansion, au Congo comme au-delà des frontières nationales.

Les travaux se sont achevés par la visite des locaux qui abriteront le siège de MUCODEC Holding, au Bloc Business des Tours Jumelles de Brazzaville. La composition de l'équipe dirigeante fera l'objet d'une communication ultérieure.

DÉPARTEMENT COMMUNICATION ET RADIO

Téléphone : +242 06 987 90 27 · E-mail : communication@mucodec.com





FEMMES AFRICAINES, ACTRICES DU CHANGEMENT

Au Congo, les OSC en première ligne pour l'égalité

À l'occasion de la Journée internationale de la femme africaine (31 juillet), la Fondation AVSI et ses partenaires – l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD), Congo Entreprises Développement (CGED) et l'Association Maison des Cœurs Amis du Congo (AMACO) – rendent hommage à l'engagement des femmes congolaises, actrices de transformation sociale, à travers le projet BETO TUNGA BUMOSSI – Construisons l'égalité, cofinancé par l'Union européenne.

Cette journée, née en 1962 à Dares Salaam à l'initiative de militantes africaines, nous rappelle que l'émancipation des femmes passe par leur organisation, leur voix et leur leadership. Le projet BETO TUNGA BUMOSSI en est aujourd'hui une expression concrète en République du Congo.

Une action ancrée dans les territoires

Depuis son lancement, le projet a déjà bénéficié à plus de 5000 personnes et permis de renforcer les capacités de 50 organisations de la société civile (OSC) issues des départements de Pointe-Noire, du Kouilou, du Niari et de la Bouenza. Parmi elles, 25 organisations ont reçu un financement pour mettre en œuvre des initiatives locales visant à prévenir les discriminations fondées sur le genre



et à promouvoir les droits des femmes.

Une approche transformatrice du genre

Contrairement aux approches dites « sensibles au genre », qui se limitent à mesurer la présence des femmes dans les activités, le projet encourage une approche “genre transformatrice” qui remet en question les rapports de pouvoir et cherche à inscrire

l'égalité de manière durable.

« On ne peut pas encore parler d'égalité au Congo : trop peu de femmes sont à des postes de décision, la mentalité patriarcale reste forte », explique Madame NDALA Michélie, Directrice Départementale pour la Promotion de la Femme dans le Niari. « Ce projet est différent car il implique tous les niveaux – politiques, administratifs, OSC,

population – dans une vraie synergie. » Elle insiste sur la nécessité de renforcer la communication et la sensibilisation, pour provoquer un changement de mentalité durable. Cette vision est partagée par Madame Kahelle Milan, Présidente d'AMACO, qui souligne :

« L'approche transformatrice du genre permet aux femmes d'avoir un impact durable. Ce projet est pertinent car il intègre la perspective de genre à tous les niveaux. Les OSC peuvent devenir actrices du changement par des initiatives de plaidoyer, de sensibilisation et de soutien aux communautés vulnérables. »

Une vision partagée, un avenir en construction

En misant sur les OSC locales, BETO TUNGA BUMOSSI contribue à renforcer le tissu social et démocratique congolais, en soutenant des structures de terrain capables de porter le changement.

Le projet se poursuivra jusqu'en 2028, en appelant à une mobilisation continue des autorités, des partenaires techniques, des OSC et de chaque citoyen/ne pour construire ensemble un Congo plus juste, solidaire et équitable.

THOMAS NGATSÉ
16 juillet 1939 – 13 juillet 2026
Programme relatif aux obsèques de M. Thomas Ngatsé, père de M. le ministre Ludovic Ngatsé

Un grand homme nous a quittés, notre affectueux père, grand-père, et oncle, Mr Thomas Ngatsé mais son esprit, ses conseils, sa rigueur et ses rires résonnent encore parmi nous. Que nos prières accompagnent le repos de son âme auprès du Père.



JEUDI 30 JUILLET 2026
09h00 : morgue du CHU - Mise en bière ;
15h00 : exposition du corps au lieu de la veillée ; Dépôt de la gerbe de fleurs et recueillement ;
20h00 : Danses et soirée culturelle.

VENDREDI 31 JUILLET 2026
09h00 – 10h30 : recueillement au domicile (autorités, amis et connaissances) ;
10h30 : départ pour la cathédrale Sacré-Coeur ;
11h00 – 12h30 : messe de requiem à la cathédrale Sacré-Coeur ;
13h00 : départ pour l'aéroport Maya-Maya ;
13h30 : décollage pour le village Ndongo-Emboli, sous-préfecture d'Ollombo (Nkéni-Alima) ;
15h00 : arrivée du corps à Ndongo, exposition au domicile familial et recueillement ;
De 20h00 à 08h du matin : animation et danses traditionnelles ;

SAMEDI 1^{ER} AOÛT 2026
09h00 – 9h30 : absoute, bénédiction du corps et dernier hommage ;
10h00 : exposition du corps au lieu de la veillée
mise en terre au cimetière familial
12h00 : repas, collation et fin de la cérémonie.

DIMANCHE 2 AOÛT 2026
Retour à Brazzaville

Nous vous remercions pour votre soutien, vos prières et votre présence en ces moments de douleur.

Que Dieu vous bénisse



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
ET DE L'HYDRAULIQUE



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANT - SELECTION DE FIRMES)
N° 006/MEH/PASEL/UGP-SC-2026**

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE ET PLAN D'ACTION POUR LA REMISE A NIVEAU DU COMPLEXE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE DJIRI A BRAZZAVILLE

PAYS : République du Congo
Nom du projet : Projet d'Amélioration des Services d'Electricité
Prêt BIRD n° : 9686-CG
Intitulé de la mission : Relatif au recrutement d'un cabinet chargé du diagnostic et plan d'action pour la remise à niveau du complexe de production d'eau potable de Djiri
N° de référence : CG-059-PASEL-SC-25

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour couvrir le coût du Projet d'Amélioration des Services d'Electricité et a l'intention d'affecter une partie des ressources accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services d'un cabinet chargé du diagnostic et plan d'action pour la remise à niveau du complexe de production d'eau potable de Djiri

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent entre autres : (i) Tâche 1 : Réaliser un diagnostic du complexe de production d'eau potable de Djiri ; (ii) Tâche 2 : Lister et chiffrer les actions à mettre en œuvre pour remettre le complexe en ordre de marche ; (iii) Tâche 3 : Organiser les actions dans un plan de mise en œuvre des actions de type Gantt ; (iv) Tâche 4 : Définir des indicateurs de performances (KPI) et des valeurs cibles pour mesurer l'impact des actions agréées.
La durée estimative de mise en œuvre de la mission est de trois (03) mois.

3. Les Termes de Référence (TDR) détaillés de

la mission sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

4. Le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection de la liste restreinte sont les suivants :

a) Activités principales ou expérience générale du consultant et nombre d'années d'expérience :
- Le cabinet de consultants doit avoir au moins 5 ans d'expérience avérée dans les domaines de la production d'eau potable, l'électrotechnique, l'automatisme, la télégestion, les systèmes SCADA. Le consultant devra fournir des références vérifiables de projets similaires achevés avec succès (attestations de bonne fin d'exécution).

b) Expérience spécifique dans les études diagnostiques d'ouvrages hydrauliques :
- Expériences similaires aux prestations objet des présents TdR et fournir des références vérifiables et des attestations de bonne fin d'exécution pour chacun des projets similaires présentés.

c) Capacité technique et managériale du consultant
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire quali-

fiée composée d'au moins quatre (04) experts-clé ayant au minimum les niveaux de formation, compétence et expérience définis dans les Termes de référence.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, juillet 2016 révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez-vous reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission : Les Consultants ne peuvent être engagés pour des missions qui seraient incompatibles avec leurs obligations présentes ou passées envers d'autres clients, ou qui risqueraient de les mettre dans l'impossibilité de remplir leur mandat au mieux des intérêts de l'Emprunteur.

6. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode SQC (Sélection Fondée sur la Qualification du consultant) telle que définie dans le

Règlement de Passation des Marchés. Seuls les candidats présélectionnés seront notifiés.

8. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de lundi à vendredi, de 8h00 à 16h00 heures.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en quatre exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies en plus de la version électronique dans une clé USB, au plus tard le 28 août 2026 à 13H00 (heure locale) à l'adresse mentionnée ci-dessous et porter la mention : « Avis à manifestation d'intérêt n° 006/MEH/PASEL/UGP-SC-2026 relatif au recrutement d'un cabinet chargé de l'étude diagnostique et plan d'action pour la remise à niveau du complexe de production d'eau potable de Djiri à Brazzaville ».

Projet d'Amélioration des Services d'Electricité
À l'attention de : Olivier MAZABA NTONDELE, Coordonnateur du PASEL

Adresse : 22 Avenue Albert BASSANDZA / Centre-Ville, Brazzaville-République du Congo
Tél : (+242) 06 443 41 36

Courriel : passationdesmarchespasel@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

Olivier MAZABA NTONDELE

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 002/MEH/PASEL/CI-2026**

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL LOCAL POUR LA MISE A JOUR DU DIAGNOSTIC DES PERFORMANCES DE LA CONGOLAISE DES EAUX (LCDE) ET PLAN D'ACTION D'AMELIORATION

1. Contexte et justification
Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour couvrir le coût du Projet d'Amélioration des Services d'Electricité et a l'intention d'affecter une partie des ressources accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services d'un Consultant individuel local chargé de la mise à jour du diagnostic des performances de la Congolaise des Eaux (LCDE) et plan d'action d'amélioration.

2. Objectif de la mission
L'objectif général des prestations est d'analyser le niveau de performance actuel de LCDE, en se basant sur les principaux indicateurs de performance, ainsi que leur évolution et leurs tendances depuis les précédents diagnostics, d'utiliser les valeurs actuelles des indicateurs de performance de LCDE afin d'établir l'état de référence initial au démarrage du PASEL ; et d'identifier les actions urgentes à mener pour améliorer la performance de LCDE.

La durée de l'étude est de cinq (05) mois et les objectifs spécifiques sont les suivants :
o Tâche 1 : Prendre connaissance des études de diagnostic réalisées par le passé ;

o Tâche 2 : Lister les informations à mettre à jour et organiser leur collecte avec LCDE avec l'appui du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH) ;
o Tâche 3 : Analyser et structurer les données et principaux indicateurs dans un rapport clair et concis, expliquer l'évolution des indicateurs clés ;
o Tâche 4 : Comparer les indicateurs LCDE avec les indicateurs de bonne gestion ;
o Tâche 5 : Proposer un plan d'actions pour améliorer les performances de la LCDE.

3. Profil du consultant :
Le/la consultant(e) doit remplir les conditions suivantes, notamment avoir :
o Avoir l'équivalent d'au moins BAC+5 (Diplôme d'ingénieur hydraulicien, en assainissement, économie, génie civil ou domaine connexe ou équivalent) ;
o Avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'eau et de l'assainissement dont au moins 5 ans dans le suivi des performances d'opérateurs de service public d'eau potable et d'assainissement ;
o Avoir une bonne connaissance du secteur de l'eau potable et de l'assainissement en Afrique subsaharienne et de préférence à la République du Congo.

5. Méthode de sélection
La sélection du consultant se fera selon la

méthode de sélection des Consultants Individuels consignée dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de 2016, révisée en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025.

6. Constitution et dépôt des dossiers de candidature
Les dossiers de candidatures constitués des pièces ci-dessous doivent être déposés, au plus tard le 27 août 2026 à 13H00 à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé avec la mention « Recrutement d'un consultant individuel local chargé de la mise à jour du diagnostic des performances de la Congolaise des Eaux (LCDE) et plan d'action d'amélioration ».

Le dossier devra être constitué des pièces suivantes :
o Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet ;
o Un Curriculum Vitae détaillé indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission ;
o Une copie conforme des diplômes requis ;
o Les attestations ou certificats de travail justifiant les expériences pour la mission.

7. Dépôt des candidatures
L'adresse de dépôt des dossiers de candidatures et d'obtention des termes de référence et autres informations complémentaires concernant le présent avis est mentionnée ci-dessous.

8. Informations générales :
Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent retirer les Termes de Référence et obtenir des informations complémentaires pendant les jours ouvrables à l'adresse ci-dessus de 08 heures à 16 heures 30 minutes (heures locales).

Projet d'Amélioration des Services d'Electricité
À l'attention de : Olivier MAZABA NTONDELE, Coordonnateur du PASEL
Adresse : 22 Avenue Albert BASSANDZA, (Non loin de la Clinique COGEMO) / Centre-Ville
Tel : (00242) 06 443 41 36
Courriel : passationdesmarchespasel@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

Olivier MAZABA NTONDELE

MÉMOIRE DE LA SOUVERAINETÉ HISTORIQUE

André Grénard Matsoua remis sur la sellette par Ramsès Bongolo

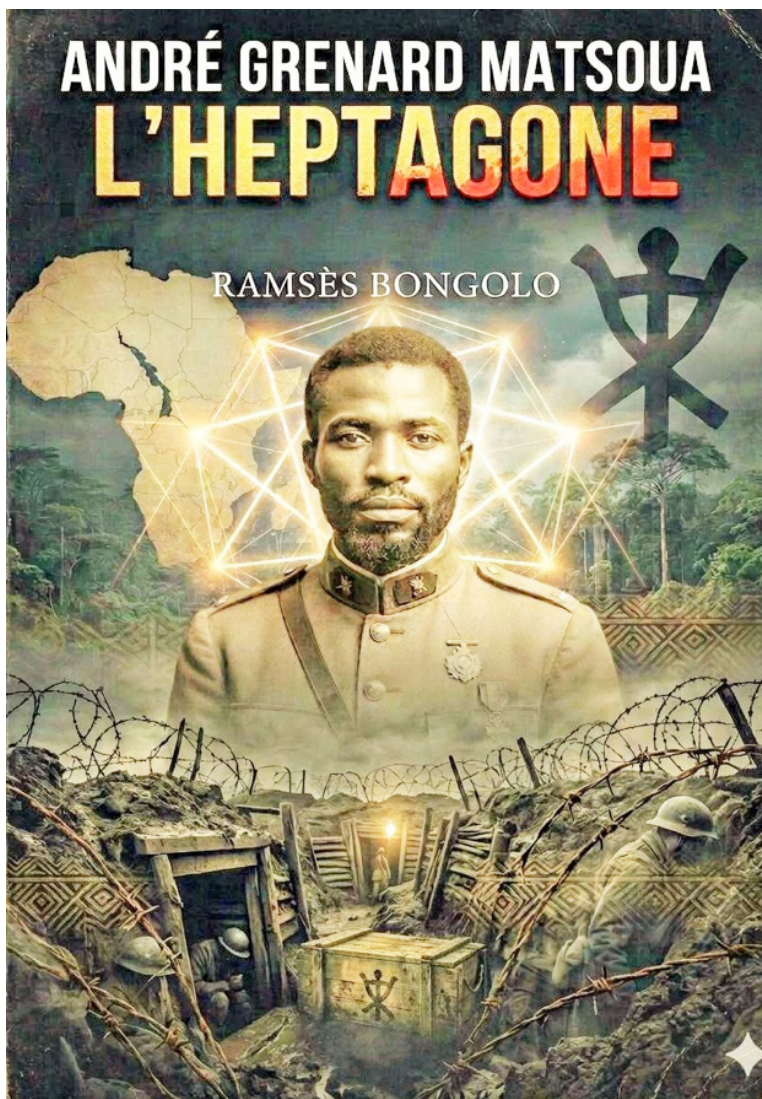
L'écrivain-chercheur Ramsès Bongolo présentera et dédicacera son œuvre intitulée « André Grénard Matsoua », au cours d'une cérémonie qui aura lieu le 1^{er} août en matinée, dans l'auditorium Denis-Sassou-N'Gusso du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Ce sera également le point de départ d'une nouvelle ère éditoriale dédiée à la vérité historique de l'Afrique.

La cérémonie donnera l'occasion d'exposer les objectifs fondamentaux de la nouvelle maison d'édition du mémorial, créée pour s'affranchir des circuits occidentaux et placée sous le parrainage de Bélanda Ayessa, directrice générale de cette institution culturelle et préfatière de l'ouvrage. Ce lancement posera ainsi l'acte fondateur d'une réappropriation totale de l'histoire locale.

L'œuvre de Ramsès Bongolo se déploie comme une fresque magistrale qui embrasse un demi-millénaire d'histoire, structurée en une heptalogie d'une rare puissance narrative. Dans cet ouvrage, il retrace la trajectoire du bassin du Congo, depuis l'arrivée du navigateur portugais Diego Cão à l'embouchure du fleuve jusqu'aux proclamations des indépendances en 1960. L'ouvrage analyse les fondements de la domination coloniale à tra-

vers la bulle papale Dum Di-versas. Il dévoile l'existence d'une guerre spirituelle méconnue : la création, par le Vatican, d'un « égrégore » destiné à briser la colonne vertébrale culturelle de l'Empire Koongo. Un mécanisme d'aliénation perpétué plus tard par une société secrète de « Grands Blancs » pour maintenir l'Afrique dans le giron de l'Hexagone. Face à l'envahisseur, le livre réhabilite les figures majeures de l'insoumission africaine, les résistants héroïques: le roi Mvita Kanga, la reine Nzinga, la prophétesse Kimpa Vita, les guerriers Mabilia-ma-Nganga et Bouéta-Mbongo, ainsi que la prêtresse-guerrière Mâ Ngounga.

Cet ouvrage relate aussi le choc des modèles coloniaux. En effet, la fresque oppose la méthode de dialogue et de respect des traités de Pierre Savorgnan de Brazza à la prédation d'Henry Morton



Stanley et du roi Léopold II, l'humanisme de Pierre Savorgnan de Brazza face aux violences coloniales. L'auteur met également en lumière le conflit profond entre de Brazza, partisan de l'école laïque, et Mgr Prosper Augouard, adepte d'une « œuvre civilisatrice » violente (Travail forcé, destruction des lieux sacrés et des objets rituels africains).

Le point d'orgue de cette fresque historique repose sur la figure christique d'André Grénard Matsoua, le souffle du messianisme. Ramsès Bongolo restitue avec précision le parcours de cet homme, dont la trajectoire mène le bassin du Congo des tranchées de l'Europe aux urnes fondatrices de la souveraineté politique en 1960. Matsoua incarne le fil conducteur reliant les résistances ancestrales à l'éveil définitif des consciences africaines.

Bruno Zéphirin Okokana

GUINGUETTE AFRICAINE DE SURESNES

L'Île-de-France à nouveau dans l'ambiance estivale

Cet été, la guinguette africaine de Suresnes s'est à nouveau installée sur les hauteurs du Mont Valérien, au centre de loisirs des Landes. Les stands habituels de l'artisanat, de restauration, par thèmes de la journée, se sont installés depuis le 4 juillet, en plein Mondial de football, et ce jusqu'au 22 août inclus.

Au rendez-vous incontournable des fins de semaine, tous les samedis de 15h à 23h, et dimanches de 15h à 22h, le public retrouve mets et boissons aux saveurs venues d'ailleurs, habits et accessoires, le tout, dans une ambiance musicale animée grâce aux prestations d'artistes. La guinguette propose également des détente par l'art, la littérature et la découverte de produits issus de l'artisanat.

La journée du 25 juillet a fait place à la tenue de la quatrième édition de la guinguette des livres autour des auteurs de renom et en herbe, avec la participation de la journaliste de Télé Congo, Aline France Etokabeka, invitée spéciale des organisateurs.

Autour de l'écrivain et sociologue congolais, lauréat du Grand Prix Afrique 2023, Jean-Aimé Dibakana, ont composé le stand, les auteurs et éditeurs ci-après : Amandine Cajada ; Ange-Edith Madzou ; Andi Yakini ; Charles Kombo ; Christian Kader Keita ; Gladys Mbemba ; José Nzolani ; JUSDANI KAGNI ; Olga Tsoukoulas ; Richard Ossama Lesmoi ; Saidath Maliki ; Saurel Sausome ; Shella Alphonsia FOUNGUI ;

Adèle Caby-Livannah ; Virginie Mouanda Kibinde ; Ludovic Loubelo dont l'essai scientifique « Le voyage intérieur du bruit : de l'oreille au cerveau », paru en 2014, est au programme scolaire en France, notamment en classe de 1^{ère} Enseignement scientifique / SVT. Le thème correspond à l'étude du système auditif, de la physique des sons et du traitement cérébral.

Cette journée a été également l'occasion de faciliter les retrouvailles entre les membres du Collectif des rencontres scandinaves, un événement culturel unique organisé du 8 au 10 mai dernier, initié par Marcelline Kibondzi venue de Suède pour la circonstance. Sur place, avec le ministre conseiller de l'ambassade du Congo en France, Armand Rémy Balloud-Tabawé;

Yaya Loketo; Koumou Ngakosso ; Cyr Makosso; Roch Le Prince Akouele; Théo Blaise Nkounkou et bien d'autres membres de ce Collectif, elle a travaillé sur la tenue, prochainement, de la croisière culturelle sur la mer Baltique reliant Stockholm (Suède) à Helsinki (Finlande). L'occasion pour Marcelline Kibondzi de réaffirmer son engagement patriotique d'accélérer la marche en

vue de promouvoir et de faire rayonner la culture congolaise en Scandinavie.

Féru de littérature, le ministre conseiller s'est attardé au stand des écrivains et auteurs de la guinguette africaine. Chaque auteur a tenu à expliquer la teneur de son ouvrage au point d'en susciter l'acquisition. Séduit par cette approche, le diplomate congolais a fait quelques emplettes pour alimenter la bibliothèque de la Salle verte de l'ambassade du Congo à Paris.

Au détour de la visite des stands, l'on pouvait croiser, entre autres, des journalistes tels que Naty Ferrari, Anthony Mouyoungui et Brice Landry Decaux de Ziana Tv, un artiste tel que Criss Niangouna, une des personnalités de la diaspora telle que Guy Mafimba, ou des retrouvailles comme avec la veuve Christine Lopes.

Vivement la semaine prochaine, même lieu et ambiance toujours aussi conviviale en attendant la fin de semaine du 15 août coïncidant cette année avec le jour de la célébration du soixante-sixième anniversaire de l'indépendance de la République du Congo.

Marie Alfred Ngoma



Autour des écrivains à la guinguette africaine de Suresnes/Le Prince & Richard Ossama Lesmois



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N°009/TAF/PROCLIMAT/26
Recrutement d'un(e) Spécialiste en Infrastructures

I : Contexte

La Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio-Louna en sigle RNGLL (anciennement dénommé Projet de Protection des Gorilles - PPG) est une initiative du Gouvernement de la République du Congo et de la Fondation Aspinall datant de 1987. Le but initial était la sensibilisation et la prise en charge de gorilles orphelins dont les parents ont été braconnés. Dans le prolongement de cette initiative, des actions complémentaires se sont ajoutés ayant eu pour conséquence l'augmentation de la superficie de l'aire protégée à 173 000ha et l'évolution de son statut en Réserve Naturelle. La publication du décret ministériel n°2009-203 du 20 juillet 2009, portant création et organisation de la réserve naturelle de gorilles de Lésio-Louna, officialise ces actions complémentaires et, fixes des nouveaux objectifs. Il s'agit notamment de :
1.Assurer la réinsertion des gorilles orphelins en milieu naturel ;
2.Protéger les gorilles et l'écosystème de la réserve ;
3.Organiser et promouvoir l'éducation, la formation, la sensibilisation et la recherche sur la biodiversité de la réserve ;
4.Promouvoir et développer de concert avec les services intéressés, le tourisme de vision ;
5.Organiser avec la participation des populations locales, un système intégré de conservation des ressources naturelles de la réserve.
Bien que les performances enregistrées soient globalement positives, un nouveau projet pour dynamiser nos activités a été signé afin d'optimiser le rendement. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) a été confiée à l'ONG /Fondation ASPINALL, afin de coordonner et développer les activités prévues dans ladite

convention signée en date 18 novembre 2025 entre le ProClimat et l'ONG /Fondation ASPINALL. C'est dans ce contexte que l'ONG /Fondation ASPINALL, recrute un Spécialiste en Infrastructures pour appuyer l'équipe de la réserve naturelle de gorilles de Lésio-Louna (RNGLL) dans la mise en œuvre de ladite convention.
II : Principales missions
Il/elle est responsable de la mise en œuvre efficace et efficiente des activités liées aux infrastructures, notamment dans la planification, la conception, la supervision et la maintenance des infrastructures conformément à la convention de financement et de l'établissement des rapports de qualité à l'endroit du ProClimat financé par la Banque mondiale et le PROGREEN. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'équipe et avec le spécialiste des infrastructures du ProClimat.
III : Responsabilités et tâches principales
Sous la direction du chef de projet, le/la Spécialiste en Infrastructures est responsable de l'exécution des tâches liées aux infrastructures et aura à accomplir les tâches suivantes :
Planification et conception des activités
-Superviser l'élaboration des TDR, des études techniques, les dossiers d'appel d'offres et les cahiers des charges, des spécifications techniques des différentes infrastructures ;
-Utiliser des outils modernes (SIG, modélisation 3D, MS Project) pour la conception et le suivi.
Supervision et contrôle
-Assurer le suivi quotidien des chantiers des différentes infrastructures telles que les forages, les bâtiments, les pistes, le système solaires, les ouvrages d'art, etc.
-Contrôler la qualité des matériaux et la conformité aux spécifications techniques ;
-Superviser les prestataires et des équipes techniques de terrain lors des travaux ;
-Valider les attachements des travaux des infrastruc-

tures des opérateurs.
Maintenance et durabilité
-Mettre en place un plan de maintenance préventive des infrastructures ;
-Former les équipes locales à l'entretien des infrastructures ;
-Assurer la traçabilité et la documentation des interventions.
Coordination et reporting
-Produire des rapports techniques périodiques (avancement, qualité, coûts) ;
-Collaborer avec les ministères, bailleurs et communautés locales ;
-Contribuer aux plans de gestion environnementale et sociale.
IV : Qualifications
Les qualifications requises sont
-Être titulaire d'au moins d'un BAC + 5 en ingénierie civile, ingénierie des infrastructures rurales, génie des ressources hydriques ou de l'architecture, en développement rural, ou équivalent ;
-Avoir une expérience professionnelle avérée d'au moins 5 ans dans le domaine des infrastructures rurales ;
-Avoir une expérience sur le suivi des chantiers des infrastructures ;
-Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ;
-Avoir une expérience avérée dans l'application de collecte des données de terrain (ODK Collect, etc.) ;
Avoir une connaissance des langues nationales de la zone, la langue vernaculaire de la zone serait un atout.
Modalités de recrutement
National/Ouvert
V : Durée
La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service avec une période d'essai de 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant

la durée du projet, en fonction des résultats obtenus et de la preuve de bonne performance.
VI : Processus de sélection
La sélection du candidat se fera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidature ; (ii) une phase d'interview pour laquelle les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.
VII : Dossiers de candidature
La Fondation Aspinall invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, les contacts de 3 références, l'attestation sur l'honneur remplie, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience. Ces manifestations d'intérêts doivent être déposées sous plis fermés au bureau de la Fondation Aspinall à l'adresse : Avenue Cardinal Emile Biayenda, Centre-ville, Brazzaville
Référence : Rondpoint PNUD, 2ème parcelle en allant vers la Pâtisserie « Mandarine », au plus tard le 15 Aout 2026 à 12H00, heure locale avec la mention « Avis de recrutement d'un(e) spécialiste en infrastructure ». Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature. Tél. : 05 587 99 99

Fait à Brazzaville, le 24 juillet 2026

Thibaud VERNET
Représentant de la Fondation Aspinall Congo,

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES F-N°001/MCUH/CGMP/2026

1.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des marchés publics n° 303 du 10 juin 2026.
2.Le Ministère de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat a obtenu, dans le cadre du budget de l'Etat, exercice 2026 des fonds, afin de réaliser certains projets d'investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à « l'acquisition du matériel au profit du bureau d'études du bâtiment et des travaux publics (BEBATP) ».
3.Le Ministère de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir en lot unique du matériel technique pour équiper le Bureau d'études du bâtiment et des travaux publics (BEBATP).
4.La passation des Marchés sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion des marchés publics du Ministère de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat, au bureau du secrétariat permanent, sis au n° 9, rue de la libération de Paris (en face de la Radio rurale) au centre-ville de Brazzaville, République du Congo et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse ci-dessus mentionnée, du lundi au vendredi de 09 heures à 15 heures, heure locale.
6.Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la capacité technique du candidat et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale. (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).
7.Les candidats intéressés peuvent obtenir les dossiers d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement en espèce non remboursable de cent cinquante mille (150.000) Francs CFA par dossier.
8.Les offres devront être soumises à l'adresse

ci-dessus mentionnée au plus tard le 31 août 2026 à 12 heures précises, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9.Les offres seront ouvertes le 02 septembre 2026 à 13 heures précises en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Salle de réunion du Cabinet du Ministère de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat, sis au n° 9, rue de la libération de Paris (en face de la Radio rurale) au centre-ville de Brazzaville, République du Congo.
10.Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à un million quatre cent mille (1.400.000) francs CFA.
11.Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.
Fait à Brazzaville, le
Personne Responsable des marchés publics,

MÉDIA

L'ACI a célébré ses 65 ans au service de la Nation

L'Agence congolaise d'information (ACI) a célébré, le 30 juillet, à Brazzaville son 65^e anniversaire au traitement des informations de qualité sur le thème « L'ACI à l'ère du numérique : défis et perspectives ». Cette commémoration a été l'occasion pour les responsables de l'agence et les autorités de tutelle de dresser le bilan d'une riche histoire tout en esquissant les contours d'une modernisation nécessaire face aux mutations du secteur médiatique.

L'événement s'est déroulé en présence du directeur de cabinet du ministre de la Communication et des Médias, des représentants du corps diplomatique ainsi que des directeurs généraux des organes de presse publics et privés. La directrice générale de l'ACI, Olga Rachelle Mangouandza, a ouvert les festivités en saluant la résilience d'une institution qui a traversé six décennies d'histoire politique, économique et sociale du Congo. Elle a d'emblée placé son intervention sous le signe de la responsabilité et de l'ambition, rappelant que l'ACI, née le 20 juin 1961 dans un contexte de la souveraineté nationale, a toujours su traverser les évolutions technologiques successives sans jamais faillir à sa mission. « *Le thème retenu pour cette année nous appelle à regarder vers l'avenir et à réfléchir ensemble sur les voies d'une modernisation de nos outils institutionnels* », a-t-elle indiqué.

Selon elle, en cette période dominée par le numérique, l'information se consomme sous différentes formes et les plateformes numériques définissent de nouveaux codes de production et de diffusion. « *L'urgence pour l'ACI est de produire des contenus en intégrant des formats aussi variés que le texte, la vidéo, l'audio, l'infographie et les podcasts. Cette diversification des formats est devenue une*



nécessité stratégique pour accroître la visibilité de l'agence », a-t-elle expliqué. Au-delà des discours, la directrice générale a appelé à des réformes structurelles concrètes, notamment avec la refonte de l'organigramme de l'agence qui est indispensable pour faciliter une meilleure prise en compte des exigences du journalisme 3.0. « *J'exhorte les agents à continuer à cultiver ensemble l'excellence professionnelle, à affirmer notre sens de l'éthique, à préserver la crédibilité de*

notre ligne éditoriale, à appréhender les outils numériques qui redéfinissent désormais le métier de journaliste », a-t-elle exhorté. Elle a adressé à cette même occasion un hommage aux pionniers de l'agence sans qui l'ACI ne serait pas parvenue à ce jour, saluant ainsi « *le travail abattu avec abnégation et compétence dans un contexte malheureusement difficile* ». Olga Rachelle Mangouandza a invité l'ensemble du personnel à plus de réflexion et de propositions novatrices pour accélérer la

La DG de l'ACI avec les invités

transformation numérique. Le directeur de cabinet du ministre de la Communication et des Médias, Jean Christ Obambi, pour sa part, a salué l'engagement de l'institution avant de livrer le message du gouvernement. Il a d'abord souligné que 65 années d'existence représentent pour une institution de presse bien davantage qu'une simple succession de dates. « *Elle constitue une longue page de l'histoire de notre pays, écrite au rythme des événements politiques, économiques, sociaux, culturels et diplomatiques qui ont façonné le Congo* », a-t-il déclaré. S'appuyant sur le thème de la célébration, il a insisté sur les défis majeurs que doit relever l'ACI en 2026, à savoir la transition digitale et la lutte contre la désinformation. « *La révolution numérique en cours n'a pas empêché l'ACI de demeurer fidèle à sa mission originelle, notamment celle d'informer de manière juste, crédible et ob-*

jective », a-t-il rappelé. Le représentant du ministre a également mis en avant le rôle stratégique de l'agence dans l'écosystème médiatique. « *La dépêche d'agence doit répondre à des exigences élevées de rapidité, de précision, de vérification, d'équilibre et de crédibilité et l'ACI doit demeurer une source fiable, rigoureuse et accessible à l'ensemble de la population* », a précisé le directeur de cabinet. Il a ensuite annoncé des réformes ambitieuses portées par le gouvernement, à savoir mettre en œuvre, dans les prochains mois et les prochaines années, toutes les mesures propres à donner à l'ACI les moyens de recouvrer ses capacités techniques et à développer des compétences numériques indispensables à son redressement. Parmi les mesures évoquées figurent la rénovation et l'équipement du siège de l'ACI, la sécurisation des systèmes informatiques ainsi qu'une politique ambitieuse de formation continue pour les journalistes et techniciens, notamment dans les domaines du journalisme de données, de la production multimédia et de l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle. Les échanges lors des panels présentés par le Pr Bienvenu Boudimbou sur « *L'ACI à l'ère du numérique : la monétisation des contenus digitaux, viabilité, migration vers le multimédia et concurrence face aux médias en ligne* » et celui du Dr Antonin Bossoto sur « *L'IA, éthique et lutte contre la désinformation : rôle certificateur de l'agence de l'État* » ont permis de rappeler les quelques défis et perspectives que doivent relever l'ACI pour renforcer son ancrage dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information vraie à l'ère des nouvelles technologies.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

HANDBALL

Rajiv Ekoungoulou prend les commandes de la ligue départementale de la Cuvette

La dynamique de restructuration du handball congolais enregistre une nouvelle avancée significative dans le département de la Cuvette. Réunis en assemblée générale électorale le 28 juillet, au siège de la Direction départementale des Sports, les acteurs de la discipline ont scellé un nouveau chapitre pour le sport local en élisant un nouveau bureau.

À l'issue de travaux menés sous le signe de l'engagement et de la concorde, c'est Rajiv Ekoungoulou qui a été plébiscité à la tête de la ligue départementale. Passionné de handball, ancien supporter et dirigeant de clubs reconnu pour son dévouement, le nouveau président hérite de la lourde mais exaltante mission de redynamiser la discipline dans cette partie de la République. Pour y parvenir, il s'appuiera sur une équipe dirigeante diversifiée et structurée, alliant expérience et complémentarité. Prenant la parole à l'issue de son élection, Rajiv Ekoungoulou a tenu à afficher ses ambitions. Conscient des



attentes des passionnés de handball de la République, il a promis de mettre toute son expertise au service de la relance des activités sportives à travers tout le département. Il a également rappelé avec insistance que la réussite de ce projet sportif ne sera possible que grâce à l'implication collective et à l'apport indéfectible de chaque membre du nouveau bureau. Avec cette élection, le handball de la Cuvette tourne une page vers l'avenir, porté par une vision claire et une équipe déterminée à redonner ses lettres de noblesse à la petite balle.

Rude Ngoma

CHANGEMENT DE NOM

- On m'appelle Bongo Préfina Chanty.
Je désire être appelée désormais Ninga Bongo Préfina Chanty.
Un délai de trois (3) mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.
- On m'appelle Batola David Gerald.
Je désire être appelé désormais Youlou Batola Fulbert David Gerald.
Un délai de trois (3) mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.



PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES
ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N°006/MAE/PD2AC/UGP-CPM/26



1.Contexte

Dans le cadre de la préparation du Projet de Développement de l'Aviculture et de l'Aquaculture au Congo (PD2AC), la Banque mondiale, à travers le Mécanisme d'Octroi de Dons pour la Préparation de Projets (GFPP), a conclu le 30 septembre 2025 avec le Gouvernement de la République du Congo un Accord de Don, pour une durée de 18 mois dont la gestion est assurée par le Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat). A cet effet, Une partie de ces fonds sera affectée au financement de l'activité relative au : « Recrutement d'un cabinet chargé du recrutement du personnel du Projet de Développement de l'Aviculture et de l'Aquaculture au Congo PD2AC ».

2.Objectifs de la mission

L'objectif général de la mission est d'assister le Gouvernement dans le recrutement transparent, compétitif et professionnel du personnel clé du Projet de Développement d'Aviculture et Aquaculture du Congo PD2AC.

De manière spécifique, le cabinet devra :

- accompagner le Projet dans la conduite complète du processus de recrutement ;
- assurer la transparence, l'équité et la confidentialité du processus ;

- identifier et présélectionner des candidats qualifiés conformément aux profils requis ;
- proposer les 3 meilleurs candidats pour chaque poste ;
- garantir le respect des procédures nationales et des exigences de la Banque mondiale en matière de recrutement.

3.Profil du Consultant

Le cabinet devra :

- être légalement constitué (avec une forme juridique bien définie dans le RCCM) ;
- justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience dans le recrutement de personnel ;
- avoir une expérience avérée dans le recrutement du personnel de projets financés par les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale ;
- disposer d'une expertise en recrutement de profils techniques, fiduciaires, environnementaux et sociaux ;
- avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires au cours des cinq dernières années ;
- disposer d'experts qualifiés en gestion des ressources humaines et en techniques de recrutement.
- Une expérience dans les projets agricoles ou de développement rural sera un atout

4.Durée

La mission est prévue pour une durée de trois (3) mois à compter de la date de signature du contrat.

5.Processus de sélection

La sélection du Consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale, version de septembre 2025. La méthode de sélection à utiliser est Sélection basée sur la Qualification du consultant (SQC). A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt, seul le cabinet évalué le mieux qualifié sera invité à soumettre sa proposition technique et financière. Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés. Toutefois, le nombre des partenaires d'un groupement ne dépassera pas deux (2).

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées sous plis fermés et accompagnées de version électronique (dernière version

signée et scannée) à l'adresse ci-dessous au plus tard le 14 Août 2026 à 16 h précises, heure locale avec la mention : « Recrutement d'un cabinet chargé du recrutement du personnel du Projet de Développement de l'Aviculture et de l'Aquaculture au Congo PD2AC ».

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : proclimatpassmarches@gmail.com ou en se rendant à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi, de 09 h 00 à 12h00 et de 13h 30 à 16 h 00.

Adresse : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Résidence Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo, E-mail : proclimatcongo@gmail.com, proclimatpassmarches@gmail.com Tél. + 242 : 06 498 97 25/ 06 696 16 10

Fait à Brazzaville, le 30 Juillet 2026
Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU



Extension Avis de Manifestation d'Intérêt (AMI)
Recrutement d'un prestataire de service de transport
pour appui opérationnel du bureau de CRS à Brazzaville

Dans le cadre de ses activités opérationnelles à Brazzaville, CRS utilise régulièrement des véhicules pour assurer la gestion des activités administratives, logistiques et programmatiques. Toutefois, en raison de contraintes opérationnelles, de l'indisponibilité ponctuelle des chauffeurs internes ou de la forte sollicitation du parc automobile, il peut arriver que le bureau fasse face à des déficits temporaires de véhicules ou de chauffeurs pour assurer certaines courses de service.

Afin d'assurer la continuité des opérations et garantir une meilleure réactivité dans la gestion des besoins de transport, CRS souhaite recruter un prestataire de services de transport capable de mettre à disposition, sur demande, un véhicule avec chauffeur pour la gestion ponctuelle des déplacements professionnels dans la ville de Brazzaville et ses environs.

Le dossier de candidature devra inclure :

-Un dossier administratif complet :

- Numéro d'identification unique (NIU) et l'extrait du registre de commerce (RCCM)
- Les évidences de régularité fiscale (Patente 2025, certificat de moralité fiscale)

-Un dossier technique comprenant :

- La liste des véhicules proposés accompagnée des images
- Les dossiers complets des véhicules proposés (Assurance, Carte grise, Contrôles Techniques etc.)
- Les permis de conduire des chauffeurs

-La grille tarifaire comprenant les prix forfaitaires des courses selon le modèle fourni dans les termes de références (page 3).

Les véhicules proposés peuvent être des taxis propres ou autres véhicules de type berline ou SUV.

Les prestataires intéressés peuvent obtenir gratuitement les termes de référence en adressant leur demande à l'adresse cg_procurement@crs.org.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par mail à l'adresse électronique cg_procurement@crs.org ou déposés sous pli fermé au bureau de CRS au plus tard le 07 aout 2026 à 12h00.

ANNONCE DE RECRUTEMENT

Une institution financière recherche les profils selon les détails ci après:
Lieu de travail : Brazzaville

UN JURISTE

Formation

- BAC+4 ou supérieur en droit privé, Droit des affaires de préférence;
- avoir une expérience d'au moins trois(03) ans dans le domaine bancaire ou un poste similaire dans un cabinet d'avocat, d'huissier ou de notaire;

Missions

- Assurer le bon fonctionnement d'un service à la Direction des Engagements;
- Appui technique à la Direction des Engagements et aux autres directions notamment dans le cadre du règlement des contentieux et prévention des conflits d'interet au sein de la banque.

Compétences

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique;
- Avoir des connaissances particulières en droit bancaire;
- Connaître la réglementation COBAC / Les Normes OHADA ;
- Avoir des fortes compétences de coordination, d'organisation et de communication;
- Avoir un goût pour la recherche;
- Etre rigoureux et méthodique;
- Avoir le sens du détail et de la précision;
- Savoir anticiper et prendre des initiatives;
- Avoir le sens du compromis et de la justice;
- Savoir rédiger un dossier de défenses.

NB: les candidatures sont à envoyer par voix électronique à l'adresse suivante: congoecrute@gmail.com. Le dernier délai de dépôt de candidature est fixé au 07 Août 2026 à 23h59.

SILAP 2026

La troisième édition se termine en beauté

Après quatre jours de travaux, la troisième édition du Salon international du livre et des arts de Pointe-Noire (Silap) a pris fin le 26 juillet au Musée Cercle africain par la remise des prix littéraires et artistiques aux méritants.

Les conférences, panels, tables rondes, représentations théâtrales, animations diverses, excursion ont été au programme du Silap 2026. Un événement culturel et artistique qui a confirmé que plus que jamais, le livre et les arts sont véritablement des maillons essentiels du développement économique culturel, touristique des nations. « Pendant quatre jours, les conférenciers et panélistes dont la lucidité, la pertinence des analyses et la qualité des contributions ont enrichi notre réflexion collective et nourrit l'imaginaire de Pointe-Noire et de ses habitants », a dit Phillipe Mboumba Madiela, conseiller socio culturel du maire de la ville de Pointe-Noire. Il a félicité tous les participants pour leur apport à la réussite



Après la remise des distinctions aux participants du Silap/Adiac

de l'activité. S'adressant au promoteur du Silap, il a exprimé toutes ces « félicitations au comité d'organisation conduit par l'écrivain Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah, dont la vision fait de Pointe-Noire une véritable capitale du livre, des arts et du dia-

logue des cultures ». Avant la clôture du Silap, une excursion a été initiée en matinée à Loango, Matombi et Diosso, à l'intention des participants qui ont ainsi visité les impressionnants Gorges de Diosso, le musée ma Loango de Diosso, l'ancien Palais royal,

la Pointe indienne, Matombi et ses luxueuses berges, Loango en longeant la Route des caravanes jusqu'à l'ancien port d'où les négriers embarquaient les esclaves pour les Amériques. Au nombre des écrivains, hommes de culture, institu-

tions culturelles couronnées ont figuré, entre autres, le Pr Rony Yala Kouandzi, Shekinah Nanour Tchilendo, Edgard Marien Mitsyngou, Alexandrine Lao de Centrafrique, Richenel Vendet, Gloire André Loubassou, Just Mad, Chardin Alphonse Nkala, Henri Djombo, Djon's Dinana, Benn Mpoussa, Rock Simba, Roger Tello, Martin Pape Engemba de la République démocratique du Congo, Prince Arnie Matoko, le musée Cercle africain, Rosny Souaga du Gabon, Lelabel Razias Mahoumi, Nicole Mballa Mikolo, Octave Théophile Nzila, Jasmine Christale Soto Ngebele de Centrafrique, Meouka Messonika... Le défilé des mannequins de l'agence Trace fashion mode et la démonstration des danses Kizomba et salasa ont agrémenté la cérémonie de clôture.

Hervé Brice Mampouya



**PROGRAMME RELATIF
AUX OBSEQUES DU
DIRECTEUR DE CABINET**

Professeur
Macaire BATCHI

DÉROULEMENT DES CÉRÉMONIES

MERCREDI 29 JUILLET 2026

Soirée Dernière veillée mortuaire au domicile familial 129, rue Montaigne, Baongo (Brazzaville).

JEUDI 30 JUILLET 2026

09H00 Levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville.

09H30 Recueillement au Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique.

10H00 Recueillement au Domicile familial (Baongo).

11H30 Recueillement à l'Université Marien NGOUABI (UMNG).

13H30 Départ de la dépouille mortelle pour l'Aéroport MAYA-MAYA.

17H30 Arrivée de la dépouille mortelle à Pointe-Noire.

VENDREDI 31 JUILLET 2026

14H00 Levée du corps à la morgue municipale de Pointe-Noire.

18H00 Dernière veillée mortuaire au domicile familial à Diosso.

SAMEDI 1ER AOÛT 2026

08H00 - 18H00 Cérémonie des obsèques suivie de l'inhumation à Diosso.

DIMANCHE 2 AOÛT 2026

Journée Retour de la délégation de Brazzaville.

NÉCROLOGIE

Magloire Nzonzi Badiakouahou, du Musée-Galerie-Bassin-du-Congo, les familles Kahunga, Batantou (Léonie Pierrette, Clotaire, Félicité Clarisse, Lydie, Liliane...) informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de Noëlie Moyo se présente comme suit :

Vendredi 7 août 2026 :

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU;
- 10h00 : recueillement au domicile familial (Ngabio-Mfilou);
- 11h00 : messe de requiem en la paroisse Notre-Dame-de-Rosaire à Baongo;
- 12h00 : départ pour le cimetière familial au village Nkama-Mbangala;
- 16h00 : fin de cérémonie.

Ayons toutes et tous une pensée pieuse.



REMERCIEMENTS

Al'occasion du décès de leur sœur Nkengue Loufouma Suzanne, le 16 juin 2026 à Pointe-Noire, Marcel Mapanga, le Pr. Boukassa Léan et famille adressent leurs vifs et sincères remerciements à toutes les personnes qui les ont soutenus, de près ou de loin, matériellement, financièrement et moralement pendant cette douloureuse épreuve. Que le bon Dieu dans sa miséricorde vous le rende au centuple et que son âme repose en paix.



PROGRAMME VILLES RÉSILIENTES

Les acquis officiellement remis aux institutions

Le ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective, Ludovic Ngatsé, a clôturé, le 28 juillet à Brazzaville, l'assistance technique du Programme villes résilientes en République du Congo, marquant une étape décisive dans le renforcement de la gouvernance urbaine et la préparation des villes congolaises aux défis climatiques et démographiques. La cérémonie a réuni les autorités nationales et locales, les représentants des ministères sectoriels, la délégation de l'Union européenne (UE) ainsi que les partenaires techniques et financiers.

Le programme financé par l'UE à hauteur de 32 millions d'euros (Près de 21 milliards FCFA), dans le cadre du 11e Fonds européen de développement, a été mis en œuvre depuis 2022 par le cabinet IBF. Il a été déployé dans les communes de Nkayi et d'Owando où l'assistance technique a permis de renforcer les capacités des collectivités territoriales et des administrations nationales face aux défis majeurs; notamment les inondations, l'érosion des sols, la gestion des déchets solides et liquides, et la pression démographique liée à une urbanisation rapide.

Au cours de la cérémonie, les livrables stratégiques élaborés dans le cadre de l'assistance technique ont été officiellement transférés aux institutions compétentes. Ces outils comprennent des guides de planification urbaine, des schémas directeurs d'assainissement, des stratégies municipales de développement, des manuels de gestion et de procédures, des référentiels techniques, ainsi que des études approfondies sur la fiscalité locale. Dans son allocution, le ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective a insisté sur la portée structurelle du programme. Il a rappelé que l'appui du cabinet IBF ne s'est pas limité à la production de documents, mais a surtout consisté en un renforcement durable des compétences locales, avec des formations ciblées, l'acquisition

d'équipements, la mise en place de cadres de gestion communautaire et la mobilisation des acteurs locaux. « *Les effets et impacts souhaités à travers l'intervention de l'assistance technique ne se réaliseront pas par une simple mise à disposition des outils produits, mais plutôt dans leur utilisation* », a indiqué Ludovic Ngatsé. Il a invité les acteurs locaux à s'appropriier ces ressources, à les actualiser régulièrement et à les intégrer dans les politiques publiques de décentralisation et d'urbanisme.

Le ministre a également réaffirmé l'engagement du gouvernement à poursuivre les investissements, annonçant qu'un accord a été trouvé avec l'UE pour mobiliser une enveloppe supplémentaire de 2 millions d'euros afin d'achever les travaux de reprofilage du drain d'Impfondo à Owando, dans le cadre de la composante 2. Il a enfin rappelé qu'une gouvernance locale exemplaire, fondée sur la redevabilité, la transparence, le partage d'informations et la participation citoyenne, est seule garante de la pérennisation des acquis, conformément au projet de société du chef de l'État.

De son côté, le chargé d'affaires de l'UE, Nilson Torben, a salué la qualité des résultats obtenus et leur ancrage concret dans les réalités des communes bénéficiaires. Il a souligné que la valeur ajoutée



Remise des documents aux responsables des collectivités locales/Adiac

du programme réside dans sa double dimension technique et institutionnelle, qui a permis de renforcer l'articulation entre les communes et l'État, tout en promouvant une approche inclusive intégrant les questions de genre et de participation citoyenne. Nilson Torben a rappelé que la pérennisation est la pierre angulaire de la coopération européenne. « *Un projet n'est réussi que si ses acquis sont utilisés, entretenus et adaptés dans la durée* », a-t-il dit. Le représentant de l'UE a annoncé que les leçons tirées de Nkayi et Owando serviront de base stratégique pour la préparation du programme « Villes résilientes 2 », qui ciblera Brazzaville et

Pointe-Noire, avec une approche renforcée sur la planification urbaine, l'assainissement et la résilience climatique.

Pour le maire de Nkayi, Michel Batomissa Malanda, cette cérémonie de « mutation ontologique » de la gouvernance locale marque le passage du témoin entre l'assistance technique et la pleine souveraineté municipale. Il a pris cinq engagements fermes en faveur de sa municipalité en ce qui concerne la sécurisation budgétaire, la maintenance des infrastructures, l'appropriation rapide du plan local d'urbanisme, le respect de la périodicité du cadre de concertation, le vote de délibérations rendant obligatoire

l'abonnement à la collecte des déchets, et le déploiement intégral du plan d'action post-projet.

Le maire d'Owando, Michel Elenga Ekobo, pour sa part, a insisté sur la dimension institutionnelle et participative du programme, soulignant la mise en place de structures locales durables avec le comité de gestion et de développement communautaire, unité focale genre, comité polyvalent de gestion de l'assainissement et commission locale d'urbanisme.

Il a rappelé qu'à l'issue des ateliers techniques des 13 et 14 juillet un plan d'action post-programme a été élaboré de manière participative, associant élus locaux, services techniques déconcentrés, société civile et chefs de quartier. Ce plan repose sur cinq piliers : le renforcement de la gouvernance locale, la consolidation des capacités administratives et financières, la gestion durable des infrastructures d'assainissement, l'amélioration des services de collecte des déchets, et la pérennisation de la participation citoyenne. La cérémonie a symbolisé le passage de relais institutionnel entre le ministère chargé du Plan et les ministères sectoriels de l'Urbanisme, de l'Assainissement et de la Décentralisation, désormais en charge de la mise en œuvre des politiques publiques.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

FIAC 2026

La mascotte dévoilée

Six mascottes présentées par sept auteurs ont été soumises au choix du jury. L'œuvre de l'infographe-graphiste Yann Bokagna a été retenue, à l'issue du concours de la mascotte de la Foire internationale de l'artisanat du Congo (Fiac), le 29 juillet à Brazzaville, sous l'égide de la ministre des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa.

La mascotte retenue pour la troisième édition de la Fiac répond aux critères qui ont régi le concours dont le plus en vue a été de traduire en image le thème qui, pour cette année, n'est autre que « *Faire du label made in Congo une référence de l'excellence africaine* ».

« *Pour concevoir cette mascotte, je me suis inspiré de tout le travail que font nos artisans* », a indiqué Yann

Bokagna après avoir reçu un chèque de 500 000 FCFA des mains de la ministre des PME et de l'Artisanat. En contrepartie du montant reçu, le récipiendaire du prix cesse de jouir des droits sur l'œuvre, prévoit le règlement intérieur du concours de la mascotte.

« *Cette mascotte qui incarne une identité, des valeurs et une ambition sera désormais l'ambassadrice de la troisième édition de la*

Fiac », a souligné la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa. Elle a rappelé, par ailleurs, que cette grande fête foraine de l'artisanat vise à promouvoir le savoir-faire des artisans congolais et étrangers, encourager la transfor-

mation locale des ressources en donnant du relief au label « Made in Congo ».

« *Cet événement artisanal d'envergure qui a pour objectif de valoriser le génie créateur et le savoir-faire est en parfaite cohésion avec*

« Cette mascotte qui incarne une identité, des valeurs et une ambition sera désormais l'ambassadrice de la troisième édition de la Fiac »



La remise du chèque au récipiendaire/Adiac



La mascotte retenue pour la troisième édition de la Fiac/Adiac

les objectifs du programme d'action du gouvernement, particulièrement dans son volet diversification de l'économie nationale », a déclaré la ministre des PME et de l'Artisanat.

Cette grand-messe de l'artisanat à Brazzaville aura lieu du 11 au 31 août. En dehors des artisans congolais, plusieurs autres viendront de différents pays.

Rominique Makaya